

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

► EXPERTISE INGENIERIE ET PROJETS INTERNATIONAUX

Responsable pédagogique : Pascal LAFONT
Responsable du master (enseignements tronc commun) :
Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	3
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	8
CALENDRIER	13
LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI	14
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	25
UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales	27
UE 2 - Méthodologie de la recherche.....	38
UE 3 - Langages et outils professionnels	41
UE 4 - Contextes et environnements professionnels	44
UE 5 - Séminaires de pré-spécialisation.....	48
UE 6 - Pratiques de la recherche	57

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « monmaster.gouv.fr »

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E/V.A.P) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

[Direction de la Formation Professionnelle \(DIFPRO\) - UPEC \(u-pec.fr\)](#)

Pour la V.A.P :

[Direction de la Formation Professionnelle \(DIFPRO\) - UPEC \(u-pec.fr\)](#)

Les dossiers sont disponibles à la DIFPRO (Direction de la Formation Professionnelle) :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant (MIEE)

Campus Mail des Mèches

94010 Créteil Cedex

formpro@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour les :

- Etudiant.e.s inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2023/2024,
- Etudiant.e.s qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais de la plateforme : « monmaster.gouv.fr ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 8 juillet 2024

Inscription administrative en présentiel pour les :

- Etudiant.e.s étrangers (DAP, Campus France),
- Anciens étudiant.e.s de l'UPEC non-inscrits en 2023/2024.

Les dossiers d'inscription sont transmis par mail par la scolarité. L'étudiant devra prendre rendez-vous au SIOE directement en ligne.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Carole CHARPENTIER
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
carole.charpentier@u-pec.fr

Dans un second temps, le dossier d'inscription se transmet par mail par la scolarité :



Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants relevant de la formation continue peuvent bénéficier d'un suivi individualisé.

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

STAGES

Chaque année Saloua KAOUK, gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats présente aux étudiant.es les modalités administratives et institutionnelle des stages en même temps que Laureline DUPUY, chargée des relations internationales au sein de l'UFR.

Saloua KAOUK
Gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 38
soip.sess-staps@u-pec.fr



Étapes pour établir sa convention de stage

Quand chercher votre stage ?

- Attention ! Il est fortement conseillé de rechercher très tôt un organisme d'accueil pour la réalisation du stage.
- N'attendez pas le dernier moment pour compléter et faire signer vos conventions de stage. En effet des délais de traitement sont nécessaires (vous êtes très nombreux !)
- Un stage ne peut pas commencer sans convention de stage signée de toutes les parties.
- Un délai moyen de deux semaines est nécessaire pour le traitement de votre convention, son contrôle réglementaire et sa validation sur eStage.

Comment trouver votre stage ?

- Annonces : les applications spécialisées (Indeed, LinkedIn...), les réseaux sociaux (Facebook emploi...), les anciens étudiants, les associations des étudiants, les affichages dans les UFR etc.
- Bureau de l'insertion professionnelle et des stages de l'UFR SESS-STAPS.
- Votre réseau personnel, vos connaissances...
- Les enseignants référents...

Comment établir votre convention de stage ?

Avant de saisir votre convention, réunissez les documents suivants :

- Fiche de liaison : faites remplir la fiche de liaison par la structure d'accueil et votre enseignant référent.
- Informations CPAM : vous les trouverez sur votre attestation de droits à l'assurance maladie, ou de celle de vos parents si vous y êtes toujours affilié.

Ensuite vous saisissez votre convention de stage en ligne sur le lien eStage : <https://stage.u-pec.fr>

- Une fois votre convention contrôlée par le bureau des stages, vous recevrez un courriel vous demandant de vous présenter pour récupérer votre convention en trois exemplaires originaux auprès de votre gestionnaire de scolarité.
- Les trois exemplaires originaux de votre convention devront être signés par : vous, votre enseignant référent, votre structure d'accueil et votre tuteur professionnel.
- Vous rapportez les trois exemplaires originaux signés, à votre gestionnaire de scolarité, qui se chargera de les faire signer par la direction de l'UFR.
- Une fois les trois exemplaires originaux signés, votre gestionnaire de scolarité vous adressera un courriel pour venir récupérer deux exemplaires originaux. Vous gardez un exemplaire et vous donnez l'autre à votre structure d'accueil.

Vous n'êtes autorisé à commencer votre stage qu'une fois votre convention signée par l'ensemble des parties.

Bureau des stages

UFR SESS-STAPS

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Laureline DUPUY.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Laureline DUPUY.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Laureline DUPUY
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
laureline.dupuy@u-pec.fr

PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- Animation et Education Populaire
- Insertion Formation
- Intervention Sociale
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser les compétences relatives aux :

- transformations et mutations éducatives et sociales,
- contextes professionnels et environnements territoriaux,
- méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets,
- langages et outils professionnels,
- pilotage de projets et d'organisations.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Par ailleurs :

- Un "rattrapage" ne peut être donné qu'à l'issue du jury de deuxième semestre (car les semestres se compensent entre eux)
- Même avec un 0/20, un étudiant n'a pas forcément droit à un rattrapage s'il apparaît que, sur son relevé de notes, il a quand même obtenu ses ECTS par compensation

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou lui être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le/la responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent **OBLIGATOIREMENT** prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2024.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes.

La demande doit être faite **au plus tard trois semaines après le début des enseignements** de l'année, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable de parcours.

Les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 10h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur**. Le formulaire de régime dérogatoire est à télécharger sur la page de la scolarité et à rendre complété à la scolarité, bureau 614.

Il est à noter que la nature des activités pédagogiques du parcours EIPi exige une présence constante aux enseignements spécifiques au parcours et ne sont pas compatibles avec un régime dérogatoire.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

1. Contrôle de l'assiduité : régime général

L'**assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire**, sauf pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un régime dérogatoire. Il est recommandé vivement à tous les étudiant.e.s de suivre **tous les cours magistraux**, même si la présence n'y est pas contrôlée.

Les étudiant.e.s doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD. Le relevé des absences est effectué par l'enseignant.e en charge du TD, sur la base de ce document.

Les étudiant.e.s doivent respecter les obligations d'assiduité suivantes qui varient en fonction du volume horaire du TD auxquels ils.elle.s assistent.

Volume horaire du TD	Entre 9h et 24h	Entre 24h et 60h
	Deux absences justifiées*	Trois absences justifiées*

* sont reconnues comme des absences justifiées des absences liées à des rendez-vous médicaux (généraliste ou spécialiste avec justificatif) et à des obligations administratives et familiales impérieuses (permis de conduire, JAPD, décès avec présentation d'un certificat). Les rendez-vous paramédicaux (ostéopathe, kinésithérapeute, etc.) sont exclus des absences justifiées.

En cas de non-respect de ces obligations d'assiduité, l'étudiant.e **se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée**, même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiant.e.s sont tenus de justifier toute absence auprès de l'enseignant.e en charge du TD.

Toute absence injustifiée entraîne la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée.

Toute absence à une évaluation notée en TD entraîne systématiquement la note 0. Dans le cas où l'absence est reconnue justifiée par l'enseignant.e en charge du TD, une épreuve de remplacement pourra être mise en place dans le cadre du TD si les conditions le permettent.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant.e (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant.e sera réputé.e défaillant.e à l'épreuve en question et sera noté ABI (Absence Injustifiée).** Dans ce cas, l'Unité d'enseignement (UE), le semestre et l'année concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation, le calcul de la moyenne étant impossible.

2. Contrôle de l'assiduité : régime dérogatoire

Les étudiant.e.s, dont la situation correspond à la liste énoncée dans l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, peuvent, s'ils en font la demande expresse auprès de la scolarité, bénéficier d'un régime d'études dérogatoire.

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiant.e.s salarié.e.s et assimilé.e.s (notamment mères de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes) qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne. **Ces étudiant.e.s pourront s'inscrire partiellement ou totalement en contrôle terminal pour les enseignements auxquels ils/elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée** (certificat de travail et tout document justifiant leur situation). Il en est de même pour l'impossibilité d'être présent en TD.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique du Master.

Dans l'attente de la réponse administrative statuant sur ce régime dérogatoire, les étudiant.e.s sont tenu.e.s d'assister aux TD selon les règles du régime général à partir du début des enseignements. En cas d'avis défavorable, les étudiant.e.s seront considéré.e.s comme relevant du régime général depuis le début des enseignements.

3. Retard

Les étudiant.e.s doivent arriver en cours et en TD à l'heure. ATTENTION : les retards au cours du semestre pourront être sanctionnés par l'enseignant.e en charge du TD.

Les **retards abusifs** (au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement) sont considérés comme une absence. Toutefois, lorsque le retard est lié à un événement exceptionnel et indépendant de la volonté de l'étudiant.e, l'enseignant.e en charge du TD peut, sur présentation d'un justificatif par l'étudiant.e, ne pas comptabiliser ce retard abusif comme une absence. En cas de retard abusif, l'enseignant.e en charge du TD est libre d'accepter que l'étudiant.e en question assiste ou non au reste de la séance de TD.

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

Vous devez prendre contact avec l'enseignant concerné dès la publication des résultats de session 1.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle.

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année. L'objectif du Conseil de Perfectionnement du Master Sciences de l'éducation parcours Intervention Sociale (IS), Insertion Formation (IF), Animation et Éducation Populaire (AEP) et Expertise Ingénierie et Projets Internationaux (EIP) est de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des parcours professionnels des diplômé.e.s. Il vise à intégrer les mutations socio-territoriales et internationales dans les enseignements, à anticiper l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et à favoriser la coopération entre l'université et les acteurs des champs professionnels visés. C'est un espace d'échanges et de débats entre enseignants, représentants délégués des étudiants, et professionnels de terrain qui se donne pour objectif une amélioration constante de la formation. Le Conseil se réunit une fois par an en présence des enseignants responsables des parcours, de professionnels acteurs socio-économiques du territoire, mais aussi des délégué-e-s étudiants (le dernier conseil s'est tenu le 26 février 2024). Un CR est rédigé à l'issue de chaque séance de ce conseil.

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 23 septembre 2024 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 39 - Lundi 23/09/2024
Séminaire Vacances de Noël	Semaine 48 - du 24 au 30/11/2024 du 20/12/2024 après les cours, Reprise des cours le 06/01/2025
Table ronde Bilan M1 premier semestre	Semaine 06 le 06/02/2025 Semaine 06 le 06/02/2025
Jury	Semaine 11 du 10 au 14 mars 2025

Semestre 2

8 semaines de stage	A partir du mois de mars 2025
Jury	Semaine 25 du 16 au 20 juin 2025

Rattrapage semestre 1 et 2

Jury	Semaine 28 du 7 au 11 juillet 2025
------	------------------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf les conférences et les journées d'étude où les horaires sont alors indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

Vous trouverez les informations concernant votre Master sur la page d'accueil de votre scolarité :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe :
- Puis cliquez sur OK
- Projet UPEC - 2024-2025 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.

LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI

Pourquoi un parcours international : « Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux »

La stratégie pédagogique comparative privilégie l'approche sociétale (ou *internationale*) afin d'identifier des « cohérences nationales ».

Le but visé est de donner sens aux ressemblances ou aux différences entre les pays, **les politiques d'éducation, de travail, et de formation** des territoires étudiés, afin d'identifier des tendances globales ou au contraire la persistance de particularismes ou encore « la survivance » de logiques locales.

Toute action est inscrite dans un contexte déterminé.

Aussi convient-il d'appréhender chacune d'entre elles dans son environnement en référence à des objectifs précis de comparaison.

En tout état de cause, il ne peut y avoir d'approche sociologique sans raisonnement comparatif, même si les modalités de comparaison paraissent implicites quand il ne s'agit pas d'une comparaison internationale.

Cependant, la comparaison telle qu'elle est envisagée au sein du parcours international contient de manière sous-jacente la perspective de constitution **d'une référence par rapport au secteur dans lequel chaque étudiant souhaite s'insérer plus tard socialement et ou professionnellement.**

La démarche pédagogique adoptée dans le cadre du parcours international propose deux sessions de mise en relation avec les réalités sociales et professionnelles : **une semaine d'étude à l'étranger**, puis **un stage professionnel long à l'étranger ou dans une organisation à vocation internationale** (pour l'une des deux années du cycle), tant en Master 1 (minimum 8 semaines) qu'en Master 2 (minimum 12 semaines), au cours desquels plusieurs types de comparaisons seront possibles. La durée d'un stage ne peut excéder six mois.

Par ailleurs, il s'agira de conduire **une comparaison dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'animation et du travail** afin d'identifier des points communs, par exemple quant aux conditions professionnelles de production, à la gestion des ressources humaines, à la mobilité sociale et professionnelle, au management des organisations, à la gestion des relations interpersonnelles, à l'expertise, à l'ingénierie et au pilotage de projets, d'organisations d'éducation et de formation.

L'une des vertus de la démarche comparée à l'échelle internationale consiste à **soulever de nouvelles questions que le local n'envisage pas**, à l'instar des analyses relevant d'un relativisme culturel portées par un regard distancié sur la civilisation occidentale (cf. *Les lettres Persanes*, Montesquieu).

Dès lors, l'approche du parcours international a vocation à amener les étudiants à s'interroger sur les éléments de structuration au niveau sociétal et sur la nature des relations entre action et pouvoir d'action depuis dix-sept années.



2022 : quinze années d'existence du parcours EIPi de master : vers la création d'un annuaire/book d'alumni/alumnus !

Finalités

Au gré des mutations techniques, économiques, sociales et politiques en Europe et dans le monde, les bouleversements s'accroissent et **la mobilité professionnelle, sociale et spatiale apparaît de plus en plus incontournable**.

Hier, la décentralisation liée à la régionalisation en même temps qu'à la localisation, et à présent l'espace européen et international, consacrée par une existence juridique, économique et culturelle accentuent **une globalisation des problèmes posés par la formation, l'éducation et le travail en corrélation avec les problématiques de développement et de coopération au niveau international**.

Une véritable recomposition est engagée dans les rapports au travail, à la formation et à l'éducation.

L'éducation, la formation, et le travail - champs stratégiques de développement - ne peuvent évoluer sans **un réel partenariat entre les différents acteurs locaux** : élus, chefs d'entreprises, administrations locales, établissements d'enseignement, de formation et de qualification, associations à caractère social et/ou éducatif, institutions internationales, organisations non gouvernementales...tant en France qu'à l'étranger.

De nouveaux métiers ne cessent d'émerger, et la nécessité se dégage d'identifier une fonction de leader local, de coordinateur des énergies, capable d'entraîner avec lui les différents acteurs économiques, sociaux, culturels autour de projets de développement et de coopération sans cesse renouvelés.

Les élus, les sous-préfets, les recteurs d'académies, les directeurs régionaux, les chefs de projets locaux nationaux, internationaux tant du secteur public que privé peuvent jouer, et jouent souvent ce rôle, mais **ils sont de plus en plus fréquemment accompagnés dans leurs missions de nouveaux professionnels** chargés de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre, et du suivi technique du type « maîtrise d'ouvrage » jusqu'à l'aboutissement du projet de développement fixé.

Une telle mission revêt diverses facettes : coordonner des moyens, motiver et coordonner des équipes, susciter des complémentarités, faire émerger des initiatives nouvelles, étudier leur faisabilité et leur modalité d'intégration aux objectifs globaux, évaluer des politiques publiques ou privées.

De nouvelles professionnalités sont à l'œuvre, se révèlent, émergent de l'interaction « formation développement coopération ».

Aussi, **la connaissance et la maîtrise de l'environnement économique, social, éducatif mondial s'impose-t-elle**, tout comme celle des langues et des mécanismes de montage et de financements de programmes internationaux.

Enfin, de tels professionnels doivent **être capables de dialoguer** avec des entrepreneurs, chefs de services administratifs, cabinets en audit de gestion, décideurs, politiques, responsables d'organismes éducatifs, économiques, sociaux, groupements professionnels, associatifs...et différents types de structures, tant publiques que parapubliques, intercommunales, associatives, à vocation tant nationale qu'internationale, qui accueillent et/ou sont susceptibles de les accueillir.



Contribution des étudiant.e.s du parcours EIPI aux travaux de la Convention Citoyenne Etudiante (CCE) de l'UPEC (décembre 2023).

Pédagogie et modalités pratiques :
Un choix pédagogique original et inédit ancré dans la pédagogie du projet

Le **parcours international EIPI** assuré par une équipe administrative et pédagogique associant des enseignant.e.s-chercheur.e.s **français.e. et étranger.e.s**, des **professionnel.le.s**, est constitué **d'un socle commun (tronc commun) d'enseignements** à l'ensemble des années (M1 et M2), et de contenus de formation spécialisés, ainsi que de stages.

Pour ce qui est des enseignements spécifiques au parcours EIPI, la pédagogie mise en œuvre s'inspire de la « pédagogie de l'entraide mutuelle et du projet ».

C'est la raison pour laquelle sont mixés les étudiants de première année de Master et ceux de deuxième année.

Cette organisation permet de créer de petits groupes projets thématiques comprenant une part quasi égale d'étudiants (de deux à quatre au maximum) de chaque année de Master.

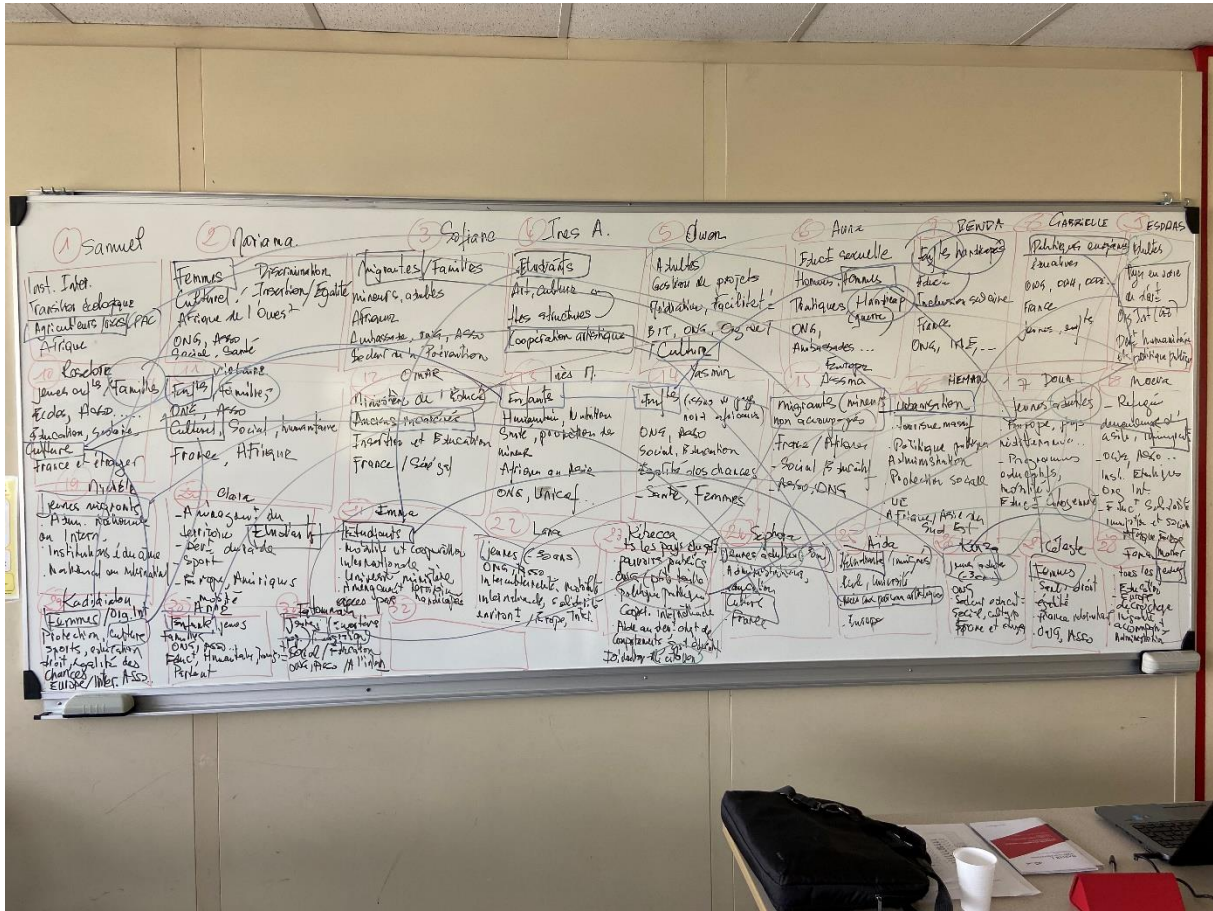


Promotion 2023-2024 : premières rencontres... premiers échanges.

Une dynamique de projet...

Au cours du premier semestre, ces groupes thématiques structurés en « groupes de tâches » organisent leur travail d'étude et de recherche, y compris à visée professionnelle, en vue de recueillir des données durant le séminaire intensif d'une semaine qui se déroule dans un pays européen, puis de les exploiter dans les semaines suivantes.

Des thèmes d'études et de recherche constitutifs de sous-groupes...



Etat des lieux des centres d'intérêts des étudiant.e.s en vue de la constitution de groupes thématiques...

Ainsi, les étudiant.e.s acquièrent-ils/elles progressivement non seulement les connaissances fondamentales propres au champ des sciences humaines et sociales, mais aussi apprennent-ils à élaborer des outils pertinents de recueil de données.

Enfin, ils/elles mettent en œuvre une démarche d'appropriation de savoirs théoriques qu'ils croisent ensuite avec des savoirs pratiques dans une perspective dialectique d'analyse et d'interprétation.

Les enseignements du parcours international EIPI ne sauraient donc être découpés de manière traditionnelle au sens universitaire du terme.

La pédagogie proposée est plus proche de celle des grandes écoles de commerce et d'ingénieur que de celle généralement en vigueur dans les universités.

Outre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, les étudiant.e.s acquièrent des méthodes d'apprentissage autonome tout en bénéficiant d'apports et d'accompagnement individualisés.



Premières présentations de travaux de groupes thématiques...

Aussi, le dispositif pédagogique a-t-il pour objectif non seulement la mobilisation individuelle, mais aussi collective, favorisant, par voie de conséquence la prise de conscience de l'importance du travail en équipe pour leur future vie professionnelle.

La formation comprend également **un stage** qui doit être effectué à l'étranger durant au moins **8 semaines en première année** de Master, et au moins **de 12 semaines en seconde année** de Master, dans une institution, organisation, entreprise, au cours desquelles une mission à caractère professionnel est confiée à l'étudiant.e ; ce stage peut aussi se dérouler pendant 6 mois au maximum.



Conférences sur les politiques publiques éducatives européennes (Commission européenne) à Bruxelles.

Cela constitue **un élément prépondérant de la professionnalisation du Master, y compris dans le champ de la Recherche.**

A titre dérogatoire, l'un des deux stages longs peut se dérouler en France à condition que l'institution d'accueil soit de nature à développer des projets et des actions à vocation internationale, comme par exemple un service ou département à vocation internationale ou une organisation internationale.

Les étudiant.e.s peuvent bénéficier **d'une aide à la mobilité internationale ; celle-ci permet d'apporter** une contribution aux frais d'hébergement, de déplacements, voire d'assurance à la majorité des demandeurs.

Accompagnés dans leur démarche par le relais international de l'UFR, 84,6% bénéficient généralement d'une aide à la mobilité¹.

Dans tous les cas de figure, une convention tripartite est établie entre l'organisme d'accueil du stagiaire, l'Université Paris Est Créteil et chaque étudiant.e.

Une mobilité d'une semaine est organisée chaque année (fin octobre en 2023 et fin novembre en 2024), dans un pays différent² pour l'ensemble des étudiants du parcours international (M1 et M2) : à Bruxelles (Belgique) en 2023 dans le cadre de la formation à la démarche inductive

¹ En moyenne chaque année universitaire.

² Zaragoza (Espagne, 2007), Turino (Italie, 2008), Lisboa (Portugal, 2009), Granada (Espagne, 2010), Venise (Italie, 2011), Cracovie (Pologne, 2012), Edimbourg (Ecosse, 2013), Venise (Italie, 2014), Séville (Espagne, 2015), Lisbonne (Portugal, 2016), Limerick (Irlande, 2017), Cracovie (Roumanie, 2018), Venise (Italie, 2019). En raison de la crise sanitaire la semaine de mobilité a été organisée en territoires frontaliers tant en 2020 qu'en 2021 (France/Luxembourg - France/Suisse/Allemagne), puis en 2022 à Lisbonne (Portugal), et en 2023 à Bruxelles (Belgique).

de recherche, et à Venise (Italie) en 2024 dans le cadre de la formation à la démarche déductive de recherche.

Cette session intensive est élaborée sur la base d'un projet pédagogique qui intègre une phase de **formation méthodologique et thématique** essentielle pour l'acquisition des compétences individuelles et collectives exigées pour l'obtention du Master.

Cette immersion d'une semaine intensive ainsi que les travaux préparatoires qui s'y rattachent offrent une première opportunité de confrontation à la maîtrise des langues étrangères.



Rencontre d'acteurs insitutionnels à la Commission Européenne.

Outre un enseignement de langue anglaise, des outils linguistiques (Plateforme d'apprentissage de langues via le site de l'UPEC) sont mis à la disposition des étudiant.e.s afin de faciliter l'acquisition, le perfectionnement, et la maîtrise des langues étrangères, toutefois les pays francophones offrent des possibilités d'accueil dans le cadre des stages, qu'ils soient à finalité professionnelle ou de recherche.

L'équipe administrative et pédagogique du Master dispose d'un réseau ressources français et étranger qui permet d'offrir des lieux de stages correspondant tant aux intérêts qu'aux projets des étudiant.e.s.

Chaque année des collègues d'universités étrangères européennes interviennent au cours de la formation : Carmen Cavaco, professeure à l'Université de Lisbonne (Portugal), Ivana Padoan, professeure à l'Université Cà' Foscari de Venise (Italie), José Monteagudo Gonzales professeur à l'Université de Séville (Espagne), Jean Foucart professeur à l'Université de Louvain (Belgique), Cathal de Paor professeur au University College de Limerick (Irlande),

Gabriela Motoi professeure à l'Université de Craiova (Roumanie), Mercedes Gonzalez professeure à l'Université de La Coruna (Espagne), Michel Sylin et Azzedine Hajji de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique) et selon les opportunités des universitaires et des experts de grands organismes internationaux d'Amérique Latine, Centrale, et de la Caraïbe, comme Alex Guilherme de l'Université Pontificia Catolique de Rio do Sul (Porto Alègre, Brésil) en 2024-2025.



Visite conférence au Parlement européen de Bruxelles

Le parcours EIPI bénéficie d'un réseau ressources riche d'une expérience d'échanges avec des partenaires français et étrangers depuis plus de 30 ans. Il est soutenu par des fondations (Fondation de France), des ONG (UNHCR), des associations (EY consultant), entreprises, France Education International et des organisations françaises et internationales (UNESCO). Le réseau est à présent structuré sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Scientifique » en cours de renouvellement : « REDFORD 2i » qui présente toutes les garanties d'une offre internationale scientifique et publique.



Rencontres, échanges et séances de travail à l'Institut International de Planification de l'Unesco (IIEP).



Présentation de projets internationaux portés par l'IIEP - Unesco.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1 :

UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	4 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	4 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques	45h CM	4 ECTS
ECUE 1.4 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

UE 2 - Méthodologie de la recherche

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

UE 3 - Langages et outils professionnels

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

SEMESTRE 2 :

UE 4 - Contextes et environnements professionnels

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 5 – Séminaire de pré-spécialisation

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.3 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS

UE 6 – Pratiques de la recherche

ECUE 6.1 Etude de terrain	54h TD	8 ECTS
ECUE 6.2 Note de problématique	54h TD	7 ECTS

Code couleur

Noir : « commun-commun » (si cours en présentiel : 1 enseignement unique pour tous)

Bleu : « commun-mixé en binômes de parcours »

Vert : enseignements par parcours tels que prévus dans la maquette

En conclusion : « Faire reconnaître le niveau de compétences atteint grâce aux connaissances et à l'expérience de chacun.e est un objectif qui sous-tend l'intention de l'équipe pédagogique du parcours EIPI ».

Les fiches de présentation des enseignements sont établies en référence aux éléments de contenus structurants du parcours international du Master EIPI. En revanche, compte tenu du choix pédagogique affiché, elles ne sauraient présenter un caractère contractuel. Elles constituent une série de repères des contenus abordés tout au long des deux années du parcours de formation. Et, il en est de même des bibliographies proposées qui ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Ainsi, les étudiant.e.s qui se sont inscrit.e.s dans le parcours international EIPI sont réputé.e.s s'être engagé.e.s contractuellement dans la démarche originale et innovante de projet pour l'ensemble de la durée de leur formation. Par leur inscription dans ce parcours, ils/elles signent leur engagement dans une démarche pédagogique active et participative qui implique leur mobilisation personnelle et collective dans une perspective de co-construction. C'est d'ailleurs dans cette optique que des liens ont été tissés avec la Convention Citoyenne Etudiante de l'UPEC au sein de laquelle les étudiant.e.s du master apportent leur contribution.

Enfin, les contenus d'enseignements et les modalités de leur mise en œuvre relèvent tout autant d'une finalité professionnelle au sens étroit du terme, que d'une formation à la recherche, les méthodes et outils mobilisés appartenant tous au champ des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement aux sciences de l'éducation et de la formation.

UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

18h CM
4 ECTS

CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier pour savoir si la société n'est pas en train de définir un nouvel « ordre protectionnel ».

BIBLIOGRAPHIE

Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.

Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.

Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.

Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.

Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.

Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.

Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1^{ère} édition 1990).

Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.

Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.1

Régime général : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Régime dérogatoire : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Rattrapage régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats

ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

Enseignantes responsables : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

24h CM
4 ECTS

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive para rapport à sa pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Guelamine F.(2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris : Dunod

Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEM*, 8, pp. 9-22.

Jovelin, E. (Dir) (2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris : L'Harmattan.

Lévi- Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .

Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, pp. 149-157

Ogay, T. (2000). *De la compétence à la dynamique interculturelle*. Berne : Peter Lang

Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.

Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.

Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? Paris : Gallimard

Verbunt, G. (1996). Les obstacles culturels aux interventions sociales. Paris : Centre national de documentation pédagogique

Verbunt, G. (2004). La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives. Paris : La Découverte

Wieviorka, M. (Dir.) (1996). Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat. Paris : La Découverte, 1996

Wievorka, M. (2001). La Différence. Paris : Editions Balland

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.2

Régime général : 100 % écrit

Régime dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur une fiche de lecture et une étude de cas via Eprel).

Rattrapage régime général et dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'une situation interculturelle (prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier).

ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

45h CM
4 ECTS

1.3 - La formation

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l'« employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

BIBLIOGRAPHIE

Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. « Recherches », 272 p.

Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.

Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.

Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.

Ghaffari S. et Podevin G. éds (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.

Giret J.-F., Lopez A., Rose J. éds (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.

Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

1.3 - L'insertion

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Nous commencerons par dresser un panorama des différentes structures intervenant dans le domaine de l'insertion, en analysant comment leur articulation et leur fonctionnement sont modifiés par la mise en place de France Travail. Puis nous apprécierons dans quelle mesure ces structures permettent de remédier aux situations de chômage. Nous nous centrerons sur les deux niveaux auxquels elles interviennent principalement : l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'intermédiation sur le marché du travail. A chacun de ces deux niveaux existent des débats concernant la consistance et l'impact de ces interventions.

BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.

CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF, Paris.

DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.

EBERSOLD S. (2001), *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

GUILLEY T. (2023), *France Travail, une transformation profonde de notre action collective pour atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et à la dignité par le travail*, Mission de préfiguration France Travail - rapport de synthèse de la concertation.

MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, pp. 5-14.

WUHL S. (1996), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, Paris.

1.3 - Animation et éducation populaire

Enseignante responsable : Audrey BAUDEAU (audrey.baudeau@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Après un détour par l'histoire afin de mieux comprendre ce que sont l'éducation populaire et l'animation socio-culturelle, d'hier à aujourd'hui, cet enseignement aura pour objectif d'analyser ensemble ce qui a constitué et constitue une politique pour l'éducation populaire et l'animation socio-culturelle.

Formation et métiers de l'animation, soutien des associations de jeunesse et d'éducation populaire, périscolaire et extrascolaire, autant de sujets qui composent le secteur Jeunesse et Education populaire (JEP) et qui méritent de bien comprendre l'articulation entre le monde associatif et les pouvoirs publics.

Enfin, un regard sur l'actualité de ces politiques publiques en faveur de l'éducation populaire et de l'animation socio-culturelle permettra de comprendre les enjeux actuels mais aussi les difficultés rencontrées.

BIBLIOGRAPHIE

Education populaire et puissance d'agir, Christian Maurel, le Travail du social, Editions Harmattan, 2010.

Anthologie de l'éducation populaire, Jean-Michel Ducomte, Jean-Paul Martin, Joël Roman. Editions Privat Paru le : 26/06/2013

Francis Lebon, Emmanuel de Lescure (dir.), L'éducation populaire au tournant du XXIe siècle, Vulaines-sur Seine, Editions du Croquant, 2016.

Histoire de l'éducation populaire 1815-1945 Laurent BESSE, Carole CHRISTEN (dir), Presses universitaires du Septentrion, 2017.

Maurice HERZOG, un septennat pour une politique jeunesse et sports, 1958-1966 coordonné par Denis BARRIOLADE, Laurent BESSE, Arnaud LOUSTALOT, la documentation française.

Jeunesse et Sports. L'invention d'un ministère, 1928-1948. Marianne LASSUS. Editions INSEP ; 2017.

Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.

1.3 – Education

Enseignante responsable : Sébastien-Akira ALIX (sebastien-akira.alix@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Qu'est-ce qu'une politique publique en matière d'éducation ? En quoi et comment transforme-t-elle le fonctionnement du système éducatif français qu'on a rapidement tendance à percevoir comme étant bloqué, impossible à réformer ? Quels sont les acteurs intervenant dans le processus de décision ? Quels sont leurs intérêts, leur logique d'action, leurs valeurs politiques ? Comment fonctionnent les institutions scolaires et en quoi prédéterminent-elles les grands choix possibles ?

Pour comprendre les rouages de la réforme de l'école en France depuis les années 1980, ce cours propose d'étudier plusieurs exemples de politiques éducatives qui pourront être : la politique d'éducation prioritaire, la décentralisation, les réformes curriculaires et les savoirs scolaires et de compétences, l'école inclusive, les politiques d'évaluation et le développement de politiques éducatives européennes et internationales.

L'objectif du cours n'est pas de dire ce que devrait être une « véritable » politique éducative mais de partir d'exemples concrets pour comprendre les enjeux et les difficultés liés à toute volonté de réforme. Quand cela sera possible, nous envisagerons également les effets (directs ou indirects, souhaités ou pervers) de ces politiques en termes de lutte contre la ségrégation scolaire au sens large, ainsi que leurs spécificités au regard de celles déployées dans d'autres systèmes scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt Hannah, *La Crise l'éducation*, extrait de *la Crise de la culture*, Editions Gallimard, 1972
- Duru-Bellat Marie, *Les inégalités sociales à l'école, Genèse et mythes*, PUF, 2002
- Duercq Yves, *Politiques éducatives et évaluation, Querelles de territoires*, PUF, 2000
- Dutercq Yves & Van Zanten Agnès, *L'évolution des modes de régulation de l'action publique en éducation, Education et sociétés*, 2001
- Grek Sotiria, Lawn Martin & Ozga Jenny, *Qualité et pilotage de l'éducation, Education et sociétés*, 2011
- Isambert-Jamati, Viviane, *Les savoirs scolaires, enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes*, Editions Universitaires, 1990
- Lascoumes Pierre & Le Galès Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Lelièvre Claude, *Les politiques scolaires mises en examen*, Paris, ESF, 2008.
- Lessard Claude & Carpentier Anylène, *Politiques éducatives : la mise en œuvre*, Paris, PUF, 2015.

Mons Nathalie., Les nouvelles politiques éducatives, Paris, PUF, 2007

Pons Xavier, L'évaluation des politiques d'éducation, Paris, PUF, 2011.

Pons Xavier, Les trois âges des politiques d'éducation. Contexte, fabrique et mise en œuvre des réformes, Rapport du CNESECO, Paris, Le CNAM, 2022.

Pons Xavier, La fabrique des politiques d'éducation. La rapidité sans la qualité ?, Paris, PUF, coll. « Education et société », 2024.

Van Zanten Agnès, L'école de la périphérie, Scolarité et ségrégation en banlieue, PUF, 2001

ECUE 1.3 – Social

Enseignante responsable : Isabelle CARIAT (isabellecariat@hotmail.com)

9h CM

CONTENU

Ce cours est une introduction aux questions sociales contemporaines en France et aux politiques sociales qui tentent d'y répondre. À partir d'exemples concrets, le cours tentera de saisir l'évolution de « la question sociale » (R.Castel) à travers le processus de construction des problèmes sociaux et de leur mise à l'agenda politique. Ce cours s'appuiera sur des travaux de sociologie et de science politique qui interrogent les liens entre des problématiques sociales, comme la pauvreté, la précarité par exemple, et les politiques sociales en saisissant la manière dont des groupes sociaux et des corps sont désignés comme « vulnérables » ou « déviants » par des politiques, des discours, des acteurs publics. L'objectif du cours sera de saisir les principales transformations qui affectent l'Etat social en matière de protection des individus contre les risques sociaux, comme l'individualisation des politiques sociales, la nouvelle gestion publique, l'évolution de la place des usagers.

BIBLIOGRAPHIE

Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.

Castel, Robert (2003). *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Éditions du Seuil.

Ion, Jacques (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Alternatives sociales, Paris : La Découverte.

Valérie Löchen (2021), *Comprendre les politiques sociales*, Paris : Dunod.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.3

Régime général : En contrôle terminal sous la forme d'une épreuve écrite : un dossier dont les consignes seront transmises aux étudiants fin janvier 2025, consignes sur EPREL

Régime dérogatoire : Un dossier dont les consignes seront transmises aux étudiants fin janvier 2025, consignes sur EPREL

Rattrapage régime général et dérogatoire : Un dossier individuel (prendre contact avec l'enseignant ayant posé le sujet à la première session).

ECUE 1.4 Politiques publiques et européennes

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

Intervenants : Jérôme MBIATONG et intervenants extérieurs

18h CM
3 ECTS

CONTENU

Ce cours se donne pour objectif de mettre les étudiants en capacité d'identifier les politiques publiques de l'Europe (UE), comprendre les enjeux ainsi que les effets de ces politiques sur l'éducation, la formation et la cohésion sociale durable. Le cours se penchera alors sur l'Europe comme instance de fabrication des politiques publiques dans un contexte plurilatéral. Après avoir présenté le fonctionnement des institutions, nous identifierons les acteurs intervenant dans le processus de décision et de mise en œuvre des politiques publiques européennes, nous discuterons leurs logiques d'action et la manière donc ces politiques publiques contribuent à des transformations au niveau local dans des domaines tels que l'animation des territoires, l'intervention sociale, l'éducation et la formation, le développement humain, le développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », *Droit social*, n° 5, p. 618-622.
- Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.
- Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes*. Paris, L'Harmattan. Pp 8-24.
- Erhel C. , Palie, B. (2005). L'Europe sociale : entre modèles nationaux et coordination européenne. *REP115* (6). 677-703.
- Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*
- Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 104.
- Robert C. (2007). "L'impossible modèle social européen", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, pp. 95-109
- Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. *Politique étrangère*, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.4

Régime général : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, voir sur Eprel pour les consignes) à rendre au plus tard le 15 janvier 2025 via Eprel.

N.B : les groupes seront constitués lors du premier cours et du deuxième pour les retardataires. Au-delà un travail individuel sera proposé.

Régime Dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel. Voir Eprel pour les consignes, à rendre le 15 janvier 2025 via Eprel).

Rattrapage régime général et dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel. Voir sur Eprel pour les consignes, la date de remise sera indiquée sur Eprel).

UE 2 – METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

ECUE 2.1 Méthodologie (12h TD)

ECUE 2.2 Techniques d'enquête (18h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT (pariat@u-pec.fr)

30h TD

3 ECTS

3 ECTS

RESUME ET OBJECTIFS

- Sur le plan méthodologique, l'enseignement prend appui sur la démarche de recherche en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales, à laquelle est associée une perspective issue de la recherche appliquée, voire de la recherche action. L'intention est d'articuler théorie et pratique tout en appréhendant une problématique ancrée dans la réalité professionnelle éducative et sociale d'une part dans le cadre du séminaire terrain à l'étranger (premier semestre) et d'autre part du stage (second semestre). Cela inclut une dimension interrogative, diagnostique ainsi qu'un projet réalisable. L'ambition affichée est aussi celle de l'initiation à la démarche de recherche comparée.
- La démarche est sous-tendue par un soubassement méthodologique rigoureux : volonté d'administration de la preuve scientifique, alliée à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude. Elle s'appuie sur des références donnant lieu à l'élaboration d'une bibliographie respectant les normes de présentation en vigueur.
- La démarche débouchera sur la rédaction d'un écrit numérisé qui comprendra au moins 80 pages (mémoire collectif de 1^{er} semestre), et au moins 30 pages (note de problématique individuelle de fin de 2^{ème} semestre) en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BEAU, S., WEBER, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.
- BECKER, H S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.
- BERTHIER, N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
- BEVORT, A. & PRIGENT, A. (1994). « Les recherches comparatives internationales en éducation. Quelques considérations méthodologique ». In *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 01/1994.
- COULON, A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.
- HERNANDEZ SAMPIERI, R., FERNANDEZ COLLADO, C., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion*. Madrid. MC Graw Hill.

HOWARD, S. BECKER, H.S. (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche*. Paris. La découverte. Coll. Grands repères.

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

MAURICE, M. (1989). « Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail* XXXI (2), p. 175-192.

MAURICE M. (1989), « Méthode comparative et analyse sociétale. Les Implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail*, n° 2-89, p. 175-192.

MAURICE, M., SELIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

MENDRAS, H., OBERTI, M. (2000). *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armans Colin.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PAQUAY L., CRAHAY, M., DE KETELE, J.M. (2010). *L'analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.

PERETZ, H. (1998). *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte.

PLANTIER J. (1989), « Comment comparer les systèmes de formation européens », *Éducation permanente*, n° 99.

QUIVY, R., VAN CAMPENHOUD, L. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod.

SCHRIEWER J. (1989), « Dualité de l'éducation comparée. Comparaison transculturelle et externalisation à l'échelle mondiale », *Perspectives*, vol. XIX, n° 3, p. 423-441.

ZERMENO MENDEZ, S. (2011). *Metodos de investigacion. Investigacion para la vida*. Mexico. Pearson.

Modalités d'évaluation des ECUE 2.1 et ECUE 2.2

Contrôle continu :

Un travail de recherche appliquée est conduit au cours du premier semestre et débouche sur la réalisation d'un mémoire thématique collectif par des groupes d'étudiant.e.s (au maximum 4 étudiant.e.s par groupe). Celui-ci est l'aboutissement d'un projet construit autour d'un thème défini et validé au cours des toutes premières semaines du premier semestre. La démarche exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait donc l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages (1er semestre) par groupe.s et donne lieu à une soutenance collective en langue étrangère. Il en est de même pour la note de problématique d'une trentaine de pages au minimum (second semestre) qui doit être soutenue par chaque étudiant.e à la fin du second semestre.

2.1+2.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance

Rattrapage : idem.

UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels (24h TD)

ECUE 3.2 TICE (24h TD)

ECUE 3.3 Outils de professionnalisation (24h TD)

72h TD

3 ECTS

3 ECTS

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT, Ariane DULEY-BOURRELIER et Fatima ANANI

RESUME ET OBJECTIFS

Outre l'utilisation de la plateforme de langues de l'Université, les langues sont appréhendées à travers : la compréhension orale et écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continu et en interaction à partir de documents, de mises en situations, notamment lors de la préparation, puis au cours du séminaire collectif à l'étranger (1er semestre), ainsi qu'à l'issue de celui-ci.

Les langues sont également travaillées au cours du stage à l'étranger (2ème semestre).

Les activités d'usage de la langue sont mobilisées dans une perspective comparative (France et pays étrangers).

Les TICE sont mobilisées au cours de l'élaboration d'outils de recueil et d'exploitation de données (questionnaires, bases de données...), et lors de la restitution de celles-ci sous forme numérique. Elles sont également utilisées pour l'élaboration de documents à finalité de communication et de diffusion des données (Powerpoint, note de problématique, site web...tableau de bord, diagramme de Gantt...)

Pour ce qui est des outils de préprofessionnalisation, l'objectif est d'accompagner l'étudiant.e dans la construction de la cohérence de son projet en passant par l'écriture de son expérience tant professionnelle que sociale.

L'ambition est qu'il/elle soit à même de donner un sens, de se valoriser, et de concrétiser son projet lors du stage de second semestre, notamment pour rendre visibles ses compétences en vue d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études.

Cette démarche du bilan au projet s'appuie sur des outils.

Afin de faciliter l'autonomie et la flexibilité, elle est complétée par un travail documentaire de groupe qui porte sur des thèmes relatifs au champ de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du travail, du social et du développement en croisant compétences, métiers, fonctions, secteurs d'activités à l'international.

La démarche est finalisée par la synthèse dans un C.V. ainsi qu'un portefeuille, l'élaboration d'une lettre de motivation, et une mise en situation d'entretien de recrutement au cours de laquelle il est demandé aux étudiant.e.s d'adopter tour à tour différentes postures attendues dans le cadre de l'exercice des fonctions de recruteur et des démarches de candidatures.

Vie de groupe et analyse des interactions : il s'agit de transmettre des fondamentaux théoriques et pratiques sur la dynamique des groupes, afin de favoriser la cohésion du groupe en formation et une dynamique collective dans un esprit d'entraide et de solidarité. Des outils, mobilisables en situation professionnelles, seront expérimentés comme par exemple le théâtre forum.

Quelques objectifs opérationnels : Expérimentation d'une biographisation - Réalisation d'exercices en collectif issus des techniques de la pratique théâtrale - Reprise, avec des techniques d'improvisation, de cas concrets vécus sur le terrain - Approche de références théoriques sur la dynamique des groupes restreints - questionnement en direction du réinvestissement dans la sphère professionnelle des références théoriques.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BOULIC-PALEWSKI, T., (2012). *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche
- Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., (2010). *Le grand livre de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, 3ème édition
- DE SAIN Paul (J), (1999). *Choisir sa vie*, Inter Edition
- SERVAN-SCHREIBER, J-L., (2002). *Le nouvel art du temps*, livre de poche
- DOUENEL, J., SEDES, I. (2005). *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation
- DELIVRE, F., (1997). *Question de temps*, Inter Edition
- LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.
- PEREZ, D., (2012). *Le guide du Cv et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.

Modalités d'évaluation des ECUE 3.1, ECUE 3.2 et ECUE 3.3

Contrôle continu :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet élaboré autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'un résumé en langue étrangère et d'une soutenance collective en langue étrangère.

3.1+3.2+3.3

Écrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et autobiographie/positionnement.

Rattrapage : idem.

UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations

Enseignement commun, parcours « IF » & « EIPi »

Enseignante responsable : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

24h TD
3 ECTS

CONTENU

L'objectif de l'ECUE est de permettre aux étudiants d'appréhender le travail sous l'angle de la question des conditions de travail et de son importance pour analyser le travail : « comprendre pour analyser ».

Ces conditions de travail s'organisent autour de trois dimensions. Le sens de ces trois dimensions sera analysé à travers les approches théoriques « macro », « micro », « macro-micro » en mettant en exergue leur impact sur l'organisation du travail et l'atteinte des objectifs.

Cette approche préalable est indispensable pour comprendre l'enjeu de l'analyse du travail pour le management, concept qui sera clarifié. Aussi, l'enseignement permettra-t-il de porter un éclairage sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'analyse du travail ?
- Pourquoi veut-on et doit-on analyser le travail ?
- Quand analyser le travail ?
- Comment engager une démarche d'analyse du travail ?
- Avec qui doit-on analyser le travail ?
- Comment exploite-t-on l'analyse du travail ?

Les questions de concertation, de négociation et de dialogue social seront au cœur de l'analyse du travail, car le nœud à démêler réside à ce niveau. Ces différents concepts seront définis.

Une étude de cas sur la prévention des risques psychosociaux servira de base à la compréhension de ces concepts. Il s'agira d'analyser le travail pour prévenir les risques psychosociaux ; ce concept et les enjeux qui le sous-tendent seront également clarifiés.

BIBLIOGRAPHIE

Bernoux P. (1985). *La sociologie des organisations*. Paris, Le Seuil

Foudriat M. (2005). *Sociologie des organisations*. Paris, Pearson

Crozier M. et Friedberg E. (1977) *L'acteur et le système*. Paris, Le Seuil

Friedberg E. (1993). *Le pouvoir et la règle*. Paris, Le Seuil

Rouilleault H., Rochefort T. (2005). *Changer le travail...oui mais ensemble*. Lyon, Ed. ANACT

Laport D. (dir.) (2009). *ELVIE, une méthode de diagnostic et de prévention des risques psychosociaux au travail*. Martinique, Ed. ARACT

Plane JM. (2003). *Le management des organisations*. Paris, Dunod

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.1

Régime général : écrit en contrôle continu

Régime dérogatoire : écrit.

Rattrapage régime général et dérogatoire : écrit.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

Enseignant(e)s responsables : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Ariane DULEY-BOURRELIER, Noura KAAKOUR, Ando RAKOTOVOAHANGY

24h TD
3 ECTS

CONTENU PASCAL LAFONT

Pour ce qui est de la découverte des milieux professionnels relatifs au parcours EIPI, l'objectif est de favoriser la rencontre de l'étudiant.e avec des professionnel.le.s exerçant leur activité au plan international, soit en France, soit à l'étranger. La mobilité collective (séminaire intensif terrain) dans un pays européen donnera l'opportunité de rencontrer des professionnels exerçant leur activité à l'étranger dans une perspective internationale que leur organisation professionnelle soit internationale ou non.

Dans ce cadre, l'étudiant.e sera conduit.e à formuler son projet personnel et professionnel et à l'argumenter. Cela implique une démarche auto réflexive et de questionnement afin que les étudiant.e.s aient une connaissance concrète des métiers à l'international. Des rencontres avec d'anciens étudiant.e.s à présent en exercice professionnelle sont organisées dans ce but.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BOULIC-PALEWSKI, T., (2012). *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche
- Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., (2010). *Le grand livre de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, 3ème édition
- DE SAIN Paul, J., (1999). *Choisir sa vie*, Inter Edition
- SERVAN-SCHREIBER, J-L., (2002). *Le nouvel art du temps*, livre de poche
- DOUENEL, J., SEDES, I., (2005). *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation
- DELIVRE, F., (1997). *Question de temps*, Inter Edition
- LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.

PEREZ, D., (2012). *Le guide du Cv et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.2

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet élaboré autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Contrôle continu :

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance orale. En outre, un projet professionnel individuel est inséré en annexe au mémoire de chaque groupe. Il intègre la découverte professionnelle du champ de référence dans le pays d'Europe au sein duquel le séminaire collectif a été organisé.

4.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, projet professionnel individuel

Rattrapage : idem

UE 5 – Séminaires de pré-spécialisation

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé (60h TD)

ECUE 5.2 séminaire professionnel (24h TD)

ECUE 5.3 Contextes institutionnels (18h TD)

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Noura KAAKOUR, Ando RAKOTOVOAHANGY Ivana PADOAN, Gabriela MOTOI, Carmen CAVACO Cathal DE POWER

Parcours EIPI 60h TD
3 ECTS

CONTENU

Il s'agit d'appréhender les environnements et les contextes institutionnels et professionnels dans lesquels les étudiant.e.s du Master EIPI seront amenés à intervenir : secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international à travers l'appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires... réglementation internationale et formes organisationnelles existantes (acteurs et positionnement des acteurs).

Le but est aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.).

Cet enseignement a également pour finalité de conduire les étudiant.e.s à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente.

L'intention est également d'appréhender ces contextes sous l'angle de la comparaison internationale.

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis d'élaborer une réponse à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale...).

Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles... orientations des programmes...).

Une première partie consacrée à la préparation d'un projet européen offre l'opportunité aux étudiant.e.s de saisir leurs connaissances relatives aux caractéristiques de contextes et de réalités territoriales concernant les pays partenaires afin d'élaborer leur approche méthodologique du montage de projet.

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offres est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés

publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes.

Il s'agit donc d'abord d'en comprendre les principes, puis de savoir où trouver l'information et comment la décoder ; vient ensuite l'étape de l'élaboration de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre ; enfin, il s'agit de comprendre comment se fait l'attribution : procédures et mécanismes d'évaluation et d'expertise : indicateurs....

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin : trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet, et des opportunités de soutien, y compris sur le plan financier, exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale.

Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui le soutient, et de la volonté d'orienter les moyens mis à disposition.

Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant.e de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel.

Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : <http://ripes.revues.org/585>

COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.

SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.

BATAILLE, P., (1997). *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.

BARBIER R. (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.

BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation*, N° 17.

BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition

CASTEL, R., (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod

DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,

DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition

GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.

GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, Revue Française de Pédagogie.

GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.

GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod

HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73

HURET R. (dir.), (2004). « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », Revue Européenne d'Histoire Sociale, 11, juillet 2004.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2015). Dispositifs de validation des acquis de l'expérience en France et au Portugal : Réduction ou renforcement des inégalités ? *Revue française d'éducation comparée*, 13, 257- 272.

LAFONT P. & PARIAT M. & BACHA, B. (2020). « Enjeux individuels et institutionnels au cœur d'un dispositif innovant : le doctorat par la validation des acquis de l'expérience dans le champ de l'architecture », *Éducation et socialisation [En ligne]*, 55 | 2020, mis en ligne le 01 mars 2020, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edso/8804>

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Mobilités et migrations. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2/1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2018). Education et Formation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT, P., PARIAT, M. & CEZAR, P. E. (2019). *Professionnalisation, innovation et apprentissage, leviers de développement ?* Paris : L'Harmattan, coll. Documentation haïtienne, Monde Caraïbe, Haïti, Education.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation*, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT, M. & LAFONT P. (2017) Introducción: La red REDFORD internacional y sus orientaciones. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 13-25.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Obtención de un doctorado mediante la Validación de la Experiencia Adquirida (VEA): una polémica sobre esta vía de acceso al título máximo universitario. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 137-155.

LAFONT P. & PARIAT M.. (2017). Quelle politique publique en matière de VAE pour quel(s) palliatif(s) aux dysfonctionnements du système scolaire ? In D. Groux et alli. (Dir.). *Réformer l'Ecole ? L'apport de l'éducation comparée. Hommage à Louis Porcher*. Paris : l'Harmattan: 82-95.

PARIAT, M. (2018). La mobilité, un défi ? In Fortun-Carillat C., Lafont P. & Montandon F., *Les défis de la « mobilité »*. Condé-sur Noireau : Téraèdre : 39-52

LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.

LYON Callo V., « Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », *Medical Anthropology Quarterly*, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.

MAURICE, M., SELIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

SNOW, D. & Anderson, L. (1993). *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles, University of California Press, 1993.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.1

Contrôle continu :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée.

5.1 + 5.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et projet international (réponse à un appel d'offres)

Rattrapage : idem

ECUE 5.2 Séminaire professionnel

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Noura KAAKOUR, Ando RAKOTOVOAHANGY, Ariane BOURRELIER

24h TD
3 ECTS

CONTENU

Expertise, Ingénierie et pilotage de projets d'éducation et de formation internationaux :

- Analyse des besoins de formation et expertise.
- Élaboration d'une proposition de conseil et ingénierie pour une réponse adaptée.
- Conception d'un processus d'évaluation des résultats et des effets.
- Recherche des financements complémentaires.
- Pilotage de projets à l'international.
- Élaboration d'un cahier des charges.
- Mise en œuvre une démarche qualité.

Etude de cas :

- Définition des périmètres de ces trois notions et identification des rapports établis dans le cadre des politiques éducatives, de formation, et des politiques sociales.

Les fonctions et les métiers de l'expertise et de l'ingénierie, ainsi que celles de chef de projets internationaux :

- Analyse des besoins et diagnostic,
- Elaboration de projets,
- Méthode d'évaluation et qualité.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, il s'agira ensuite de repérer les grandes étapes de l'installation de l'évaluation dans les politiques d'éducation, de formation, et du social, en la distinguant de la démarche qualité.

Ce séminaire pourra également prendre appui sur la conception d'un portfolio reflétant divers aspects de la formation universitaire et professionnelle. Il est en lien étroit avec le profil de sortie du Master Expertise, ingénierie et projets internationaux. Les pages et vitrines qui seront créées permettront de conserver des traces d'expériences, de les organiser, de construire et de partager les réflexions et les analyse en référence à l'acquisition de connaissances et de compétences et des acquis de l'expérience de terrain. Il offre en outre l'intérêt de s'inscrire dans une démarche de développement personnel et professionnel témoignant des intentions d'apprentissage, des motivations, et des défis personnels et professionnels à partir desquels chacun.e prendra appui. Enfin, il permettra de faire le lien avec la dynamique d'apprentissages inhérente au stage et d'intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage de projets.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition
- CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod
- DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,
- DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^eème édition
- GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.
- GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod
- HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.
- LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.
- LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- MAURICE, M., SELIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF
- NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.2

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages ainsi que d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée sous la forme d'un dossier intégré au mémoire collectif.

5.1 + 5.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance et dossier contextuel.

Rattrapage : idem

ECUE 5.3 Contextes institutionnels

Enseignement commun, parcours « IF » & « EIPI »

Enseignante responsable : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

18h TD

3 ECTS

CONTENU

Ce cours « Socialisation et crise des institutions » doit permettre d'approcher de manière pratique les principales théories qui analysent les mécanismes et dynamiques en lien avec la recherche du lien social, de la cohésion sociale.

La question de l'accès à l'emploi, à travers les dispositifs d'insertion professionnelle notamment le Réseau Accueil Jeunes avec les Missions Locales, sera utilisée comme support. En effet, l'insertion vient questionner le concept de socialisation et invite à se pencher sur le rôle et la place des institutions dans les processus de socialisation.

Les objectifs assignés à cet enseignement sont les suivants :

- Appréhender l'évolution du concept de socialisation.
- Aider à mettre en regard les théories à partir du concept de socialisation et à comprendre l'utilité de la théorie.
- Clarifier le rôle des institutions publiques, parapubliques, privées (entreprises et associations) dans la société et leur contribution dans les processus de socialisation à partir d'exemples
- Analyser l'institution Mission Locale et sa contribution à la socialisation à travers les dispositifs qu'elle met en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

Laport D. (2008) *Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle, une opportunité pour le changement*, Paris, Ed. Publibook.

Latour B. (2005) *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Ed. La Découverte.

Blanc M. (1992) *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, Ed. L'Harmattan.

Cazeneuve J. (1976) *Dix grandes notions de la sociologie*, Paris, Ed. du Seuil.

Sainsaulieu R. (2001) *Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.

Remy J. (2020). *La transaction sociale, un outil pour penser et dénouer la complexité de la vie en société*, Toulouse, Eres.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.3

Régime général_: travail écrit en contrôle continu.

Régime dérogatoire_: travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

Rattrapage régime général et dérogatoire: travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 6 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE

ECUE 6.1 Etude de terrain (54h TD)

ECUE 6.2 Note de problématique (54h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT

108h TD

15 ECTS

7 ECTS

RESUME ET OBJECTIFS

La note de problématique de Master 1 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle ; il s'agit de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre en mobilisant la démarche d'étude et de recherche.

Le stage de Master offre l'opportunité d'un terrain d'étude et de recherche. Il fait partie intégrante du Master 1 EIPI et doit donc être en conformité avec les objectifs de celui-ci.

Il doit être concrétisé par une convention.

Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable du stage accueillant le stagiaire de MASTER 1 EIPI. Une lettre de mission relative au stage doit être établie et validée par le responsable du parcours EIPI.

Le séminaire intensif effectué au cours du premier semestre à l'étranger constitue un terrain d'étude et de recherche et dans la mesure où il donne lieu à un travail fondé sur la démarche de projet tout au long du premier semestre, il permet aux étudiants de se familiariser avec la démarche de recherche appliquée au terrain afin de les préparer à la réalisation de leur note de problématique de second semestre.

Cela implique de mobiliser une démarche méthodologique fondée sur des éléments relevant de la démarche comparée à l'échelle locale, régionale, nationale, voire internationale, et fournit l'opportunité de comparer des pays aux organisations juridiques différentes, marqués par des histoires et des cultures différentes, aux langages propres.

Les questions qui découlent de l'approche comparée suscitent bien des controverses entre les partisans du courant relativiste (pour qui rien n'est comparable) et ceux du courant universaliste (qui postulent une comparabilité minimale).

Aussi l'objectif visé est-il, à travers une démarche méthodologique rigoureuse, de parvenir à identifier des ressemblances et des divergences rapportées à des contextes qui eux-mêmes présentent des caractéristiques communes mais aussi diverses tant aux niveaux macro, meso, micro.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BADIE, B., HERMET, G. (2001). *La politique comparée*. Paris. Armand Colin.
- Bray M., Adamson B., Mason M. (2010). *Recherche comparative en éducation. Approches et méthodes*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Perspectives en éducation et formation.
- DAYAN, J.-L. (2008). L'emploi en France depuis trente ans, vue d'ensemble, in *l'emploi, nouveaux enjeux*, INSEE références.
- DE MEUR, G., RIHOUX, B. (2002). *L'analyse quali-quantitative comparée*. Louvain la Neuve. Bruylant Académia.
- DRANCOURT, N. C., ROULLEAU-BERGER, L. (2000). *Les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.
- CHOPART, J.-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod.
- DUBAR, C., TRIPPIER P. (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition.
- GALLEBOU, E., RAIBAUD, Y. (2010). *Transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, l'Harmattan.
- HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2007) « La validation des acquis de l'expérience : l'exemple espagnol ». In *Cahiers Pédagogiques*, n°457, novembre 2007 : 13-15.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2010). « Reconnaissance des acquis et politiques de formation professionnelle en Europe : La France et l'Espagne ». In *Revue Education Comparée*, n°04, janvier 2010 : 183-200.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2011). *Penser l'Etat, Penser l'Université : Séisme et Gouvernance universitaire en Haïti*. Paris, Publibook.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2012). « Diversité et ou standardisation des dispositifs de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience en Europe ? ». In *Carriérologie*, Revue francophone internationale, Volume 12, n°3, 2012 : 307-321.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2012). « La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : entre parcours d'adaptation des acteurs et injonctions politiques et institutionnelles ». In Ertul S., Melchior J-Ph., Warin Ph. (Dir.), *Parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*, Rennes, coll. Respublica, Presses Universitaires de Rennes : 19-30.
- LAFONT, P. & PARIAT, M. (2015). La validação da aprendizagem no espaço europeu: uma perspectiva comparada, *Revista brasileira de Educação de Jovens y Adultos*, V.3, n°5, 11-44. (classement Brésil).

LAFONT, P., PARIAT, M. P. & FOUCART, J. (2016). Editorial. Transition, transaction et transformation, formes et contours de la coopération ? *Pensée Plurielle*, n° 41/1, 7-12.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2016). De la notion de réseau à celle de Groupement d'Intérêt Scientifique : le cas du réseau REDFORD. *Comparaison Plurielle : Formation et développement*, n° 1/1, 37-50.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Processus transactionnels et doctorat par la validation des acquis de l'expérience. Enseignements d'une démarche expérimentale dans le champ de l'architecture. *Pensée Plurielle*, n° 47/2, 93-105.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Pourquoi consacrer le second numéro de la revue « Comparaison Plurielle » en 2017 aux questions relatives à la mobilité et à la migration ? *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 17-22.

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2017). Comparaison Plurielle : Formation et développement » : une inscription dans la durée ! *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 11-15.)

LALLEMENT, M. (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang. p. 160-190, p. 170.

MAURICE, M., SELIER, F. et SILVESTRE, J.J. (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.

PARIAT, M. (2016). La coopération, une valse à trois temps ? *Pensée plurielle* 2016/1, n° 41, 29-39.

PARIAT, M. (2016). Papel y lugar de la dirección de la enseñanza superior en referencia a la responsabilidad social y cultural de la Universidad en Francia. In I. Padoan (Dir.). *La responsabilità culturale e sociale del l'Università*. (pp.129-144). Lecce : Pensa Multimedia Editore.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et développement*, n° 1/1, 16-23.

PARIAT, M. (2017). Mobilité internationale des étudiants et démarche pédagogique proactive : vecteurs de construction identitaire et de professionnalisation dans le cadre d'un Master ? *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°2/1, 113-128.

PARIAT, M. (2018). Contexte et enjeux de la formation tout au long de la vie. In Education et formation tout au long de la vie. *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°3/1, 26-39.

PARIAT, M. & AHMED BACHA, Z. (2018). Le "je" et le "jeu", en trois temps et trois mouvements : une rencontre avec le temps institutionnel dans le cadre du Doctorat par VAE. In Education et formation tout au long de la vie. *Comparaison plurielle : Formation et développement*, n°3/1, 139-149.

SCHRIEWER, J. (2003). *Discourse Formation in Comparative Education*. Frankfurt. Peter Lang.

Modalités d'évaluation des ECUE 6.1, ECUE 6.2

Contrôle continu :

6.1 + 6.2 Ecrit : Note de problématique individuelle et Oral : soutenance individuelle

Rattrapage : idem

La cérémonie des lauréats constitue un moment fort consacré à la remise des diplômes

